

Bandol B.



ACTUALITÉS

Le Printemps des Potiers fête ses 40 ans

BUDGET

Orientations budgétaires 2024 : investissements structurants et protection du contribuable bandolais

PROJETS URBAINS

Un urbaniste pour l'ambitieuse requalification du front de mer



3	ÉDITO
4/6	RETOUR EN IMAGES
7	VIE PRATIQUE Déploiement de la fibre optique finalisé en 2024 Reprise des concessions Ensemble vers une gestion responsable des biodéchets ! Réunion publique de présentation des OLD Réunion publique de présentation du plan de circulation vélos
8/9	ACTUALITÉS Festival Bandol Céramique du 30 mars au 28 avril
10	GRANDS PROJETS Un urbaniste pour l'ambitieuse requalification du front de mer
12 à 14	L'AGENDA DES MANIFESTATIONS
15	TRAVAUX Avancées significatives sur le chantier d'entrée de ville
16/17	BUDGET Orientations budgétaires 2024 : investissements structurants et protection du contribuable bandolais
18/19	EDUCATION Les actualités de l'école Octave Maurel
20/21	EXPRESSION POLITIQUE
22	ÉTAT CIVIL BIENVENUE AUX PROFESSIONNELS
23	BANDOL VU PAR VOUS

Un printemps marqué par le renouveau

Dans son poème "Printemps", Victor Hugo ne cachait pas sa joie devant la belle saison : "Voici les longs jours, lumière, amour, délire ! Voici le printemps ! mars, avril au doux sourire..."

C'est avec cet enthousiasme, cette joie de vivre que j'aime à penser que nous abordons cette intersaison avec ses jours qui s'étirent chaque jour un peu plus, nous offrant la promesse d'un renouveau doux et florissant...

Projet significatif du renouveau : le marquage des premières pistes cyclables sur les axes qui demandent pour l'heure, un modeste aménagement. S'en suivra à moyen terme, le déploiement de pistes partout en ville pour privilégier les modes doux, en sécurité, et en toute sérénité ! Une réunion publique sera organisée le 12 avril prochain pour vous présenter le travail du bureau spécialisé qui nous a accompagnés dans cette démarche, travail validé par les élus.

Les 2 mois qui s'ouvrent sont aussi le délai prévu pour livrer terminée l'avenue de la libération redessinée, et flanquée de sa voie douce côté mer, première vraie prise en compte du vélo à Bandol.

D'autres travaux sont en cours ou à venir : rue Didier Daurat (2ème phase), mais aussi la réfection et le réaménagement de chaussées (Alsace, Perrault, Ader, Mireille, Entrechaux, Bordeaux, Savoie...) ou encore les aménagements paysagers de la place des Palmiers, des giratoires Alphonse Juin et Equinoxe ou encore végétalisation avec de nouvelles essences dans la rue Marçon.

"Bain de jouvence" également pour les écoles : le groupe

scolaire Octave Maurel avec des travaux de réfection et de rénovation thermique de la toiture, la réfection des sanitaires extérieurs dans la cour, et le groupe scolaire de Bois Maurin avec la désimperméabilisation et la végétalisation de sa cour.

Pour le PLU, l'échéance approche. Les Bandolais qui le souhaitent attendent la période de rencontres avec le commissaire enquêteur : le Plan Local d'Urbanisme que nous avons arrêté lors du conseil municipal du 17 novembre dernier suscite et c'est normal, des questions, des remarques... À l'heure où j'écris je n'ai pas encore les dates exactes, mais c'est a priori l'essentiel de ce mois de mars qui permettra d'indiquer vos remontées au commissaire enquêteur. L'objectif est toujours de le voir adopter cet été en conseil.

Mais le Printemps rime aussi avec bon temps ! De nombreuses manifestations et festivités culturelles, sportives vont remplir vos agendas, au premier rang desquelles figure "Le Printemps des Potiers" qui fête ses 40 ans et marque le point d'orgue d'une saison dynamique et bien vivante grâce à notre tissu associatif... L'agenda de la SNB promet des régates, en foil, en dériveur (championnats départementaux) voire Optimist, qui viendront animer notre baie tandis que sur terre, se déroulera le 3 avril la journée "Terre de Jeux"... Et un nouveau rendez-vous important, le "forum des enfants d'aujourd'hui", organisé par l'association Taoumé du 15 au 17 mars...

Alors profitons pleinement de ce "bon temps" radouci, animé et multicolore... avant-goût d'un été qui se voudra tout aussi foisonnant...



Retour en images



CÉRÉMONIE DES VŒUX

Ce vendredi 19 janvier a permis de renouer avec la traditionnelle cérémonie des vœux du maire avec une thématique phare : l'engagement durable. Pour l'occasion, Bandolaises et Bandolais ont retrouvé le maire Jean-Paul Joseph et les élus municipaux au théâtre Jules Verne. Consultez l'intégralité du discours du maire sur notre site bandol.fr

LES CAUSERIES DU SAMEDI

Coup de cœur, partage, échange et bonne humeur au rendez-vous de la première "Causerie du samedi" qui a eu lieu à la Médiathèque Alfred Kastler.

Rendez-vous désormais chaque dernier samedi du mois dès 10H (sauf le 30 mars matinée spéciale pour le Festival Bandol Céramique).





RENCONTRES DU MAIRE

À raison d'un ou deux quartiers par mois, le Maire entouré d'élus et agents des services municipaux vont à la rencontre des administrés, l'occasion de dialoguer et répondre aux questions de chacun sur des problématiques de la vie quotidienne. Ces rencontres, ouvertes à tous, se déroulent chaque mois de 10h30 à 12h le mercredi matin et font l'objet d'un compte-rendu publié sur le site de la Ville.

Prochaines dates : 13 mars (place Isidore Brun), 27 mars (quartier Pierreplane), 10 avril (angle Madagascar / Sénégal) et 17 avril (quartier Bois Maurin)



LE PRÉFET DU VAR À BANDOL

Visite de courtoisie de Monsieur Philippe Mahé, Préfet du Var, à l'Hôtel de Ville, l'occasion pour Monsieur le Maire de faire un tour d'horizon des principales opérations en cours et des grands projets publics d'aménagement sur la commune.

PLANTATION D'ARBRES RUE MARÇON

Cette rue connaît actuellement une métamorphose environnementale majeure. Les potences fleuries, voraces en eau, sont remplacées par 18 arbres adaptés au climat local, nécessitant moins d'arrosage (5 tamaris d'été, 3 albizias, 5 micocouliers de Provence et 5 lilas). Rendez-vous dès le printemps pour découvrir ces nouvelles essences en fleur !



8/02

MÉDIATION CULTURELLE POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Les musiciens en herbe ont pu assister à une répétition de la chanteuse Andrea Caparros accompagnée par les musiciens du big band "Big Sud" de Christophe Dal Sasso & Nicolas Folmer. À l'issue de ce moment musical, musiciens amateurs et professionnels ont pu échanger sur leur passion commune... Un beau moment de partage et de transmission.



9/02



Vie pratique

Déploiement de la fibre optique finalisé en 2024

La couverture complète de la commune en fibre optique est prévue d'ici la fin de l'année 2024. Pour obtenir des informations détaillées, il est recommandé de contacter "Var Très Haut Débit", l'organisme mandaté par le Département pour superviser le déploiement.

La Ville n'est pas directement impliquée dans le processus, elle se charge uniquement de délivrer les autorisations pour les travaux dans l'espace public. Toutefois, le Maire reste attentif et maintient un dialogue régulier avec Mme QUILICI, vice-présidente du Département, qui a confirmé le déploiement complet dans la commune d'ici la fin de l'année.

Pour plus de détails, veuillez consulter le site :
<https://www.vartreshautdebit.fr/>

Reprise des concessions

La commune va procéder à la reprise de concessions non renouvelées au cimetière central.

Les administrés concernés doivent se rapprocher du service des formalités administratives au 04.94.29.22.32 ou sfa@bandol.fr.

Sans réponse de leur part, la commune reprendra de droit les concessions.

Ensemble vers une gestion responsable des biodéchets !

Depuis le 1er janvier 2024, il est nécessaire de trier les biodéchets domestiques pour les valoriser.

Des solutions variées s'adaptent à la diversité des logements :

- **Pour les pavillons** : compostage individuel à installer dans le jardin
- **Pour les collectifs** : la ville en partenariat avec l'agglomération va déployer des points d'apports volontaires dans les quartiers

L'expérimentation débutera en 2024, puis le dispositif s'installera progressivement pour aboutir, en 2027, à une généralisation opérationnelle du tri à la source des biodéchets. Ce tri permet de détourner jusqu'à 33% de ces déchets, soit 3870 tonnes par an, grâce au compostage et à la collecte séparée.

Si vous vivez en pavillon et souhaitez vous engager activement dès maintenant, c'est possible ! La Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume vous offre un composteur individuel. Pour l'obtenir : rendez-vous en déchetterie muni de votre carte d'accès.

Plus d'infos : bit.ly/cassb_compostage

Réunion publique de présentation des Obligations Légales de Débroussaillage

Le changement climatique augmente le risque d'incendies forestiers, comme cela a été observé récemment, avec des conséquences potentiellement graves pour nos biens. La meilleure façon de protéger nos habitations contre ces incendies est le débroussaillage.

Pour informer sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), la Ville de Bandol et le Comité Communal des Feux de Forêt vous invitent à une réunion publique le 9 mars.

Après la présentation des OLD, des ateliers pratiques seront organisés pour vous guider dans les opérations de débroussaillage obligatoires.

Rendez-vous samedi 9 mars à 15h30 à la Maison Tholosan, Salle Marcel Pagnol, 5 rue Gabriel Péri

Réunion publique de présentation du plan de circulation vélos

Conformément à ses engagements, l'équipe municipale a débuté un travail important pour le développement des mobilités dites « douces » : à pied, en vélo, en rollers, trottinettes ou en poussette... Ces modes de déplacement ne génèrent pas de pollution et favorisent ainsi la préservation de l'environnement.

Parallèlement aux travaux qui ont eu lieu en bord de mer pour créer de nouvelles voies douces, une étude est actuellement en cours pour multiplier les zones cyclables sur la commune. La Ville se fait accompagner par un bureau d'étude spécialisé en ingénierie du trafic et des déplacements pour l'établissement d'un schéma directeur de circulation. Ce schéma inclut un travail sur le développement des déplacements doux sur notre commune. Les préconisations du bureau d'études sur les pistes cyclables seront présentées lors d'une réunion publique.

Rendez-vous vendredi 12 avril à 17h30 à la Maison Tholosan, Salle Marcel Pagnol, 5 rue Gabriel Péri.



Festival Bandol Céramique du 30 mars au 28 avril

Pour cette 40ème édition du Printemps des Potiers, l'association lance le «Festival Bandol Céramique» qui s'étend exceptionnellement sur un mois entier au travers de nombreuses manifestations. Demandez le programme !

Une manifestation étendue

Dès le 23 mars, vous pourrez découvrir une exposition photographique en extérieur, tout au long de la promenade du quai de Gaulle, qui retrace les 40 ans de l'association. Puis, dès le samedi 30 mars, la manifestation vous invite à une grande journée inaugurale. Dès 11h, la médiathèque Alfred Kastler présentera une exposition inédite intitulée "Washi, du Mûrier au Manga, l'art du papier au Japon", créée par l'anthropologue Frédéric Joulian, qui proposera une visite guidée pour l'occasion. De nombreux temps d'échanges et de partages seront proposés, notamment un stand accueil et démonstration sur la place des Libérateurs africains ou encore des visites commentées dans la galerie Ravaisou. Le vernissage officiel aura lieu, quant à lui, à 18h en présence des artistes.

Comme chaque année, une exposition exceptionnelle de céramistes sera présentée dans la Galerie Ravaisou, mais cette fois, jusqu'au 27 avril ! L'exposition s'intitule "les (RE) trouvailles" et le Printemps des Potiers invite quatre artistes

à revenir exposer. Comme le dit Stéphanie Le Follic-Hadida, docteur en histoire de l'art, «Daphné Corregan, Camille Viro, Hervé Rousseau et Jean-François Thiéron sont des défricheurs dont bénéficie aujourd'hui une céramique adulée et où les créateurs ne se soucient plus guère de nommer leur démarche. (...) Ils partagent cette admiration pour la tradition, vénèrent l'ailleurs et l'inventivité des peuples premiers.» Dans la continuité des espaces, vous pourrez découvrir dans le hall de la Maison Tholosan, une exposition dédiée aux vases, proposée par l'association Terres de Provence.



Le Marché des Potiers : Dimanche 31 mars et lundi 1er avril

Cet événement incontournable permet au public de découvrir sur le quai du port, près de 70 stands de professionnels français et étrangers, où toutes les techniques de la céramique contemporaine sont représentées : porcelaines, faïences, grès, terres vernissées, et bien d'autres.

Le Marché des Potiers et céramistes de Bandol, c'est également la mise en valeur de jeunes talents au sein du Carré des Nouveaux Ateliers. En effet, la commune offre à six potiers,

installés depuis moins de 2 ans, la possibilité de présenter leur travail, encourageant ainsi la jeune création. Par ailleurs, vous pourrez voter pour la plus belle céramique qui sera récompensée par un prix du Public remis par la ville de Bandol lundi 1^{er} avril à 12h.

Cette manifestation est aussi l'occasion d'initier les plus jeunes qui pourront, sur inscription, s'essayer au tournage et au modelage, conseillés par des animateurs. Vous pourrez aussi découvrir des ateliers de démonstration sur le thème des "40 ans", mais également un atelier "empreintes" de mains que vous pourrez récupérer par la suite.



Les plus des 40 ans...

- Deux spectacles surprenants au Théâtre Jules Verne ! Le 9 avril, "Prise de Terre" par la compagnie le Poisson Soluble. Un spectacle burlesque accessible dès 6 ans. Et, "Fang" de la compagnie espagnole Animal Religion, pour la clôture du festival, le 27 avril. Une performance circassienne à couper le souffle qui transforme un corps en argile... À ne pas manquer !

- Un conte-atelier, accessible dès 4 ans, proposé par l'espace jeunesse de la médiathèque Alfred Kastler le 20 avril, intitulé "La petite fille argile" de Fatiha Sadek par la compagnie Conte sur moi.

- Une projection du film d'animation "Les démons d'argile", accessible dès 7 ans, le 20 avril à 14h en salle Pagnol.

- Un atelier "Honorer ma mer" les 13 et 14 avril en salle Pagnol, sur inscription, accessible à tous et accompagné par Bérangère Mabé, céramiste installée à Apt.

- Une démonstration Ikébana, le 21 avril, proposée par l'association Terre de Provence, sur inscription.

> Tout le programme
à retrouver
sur bandol.fr



Un urbaniste pour l'ambitieuse requalification du front de mer

Enjeux et objectifs

La ville, poursuivant son élan de réaménagement du quai de Gaulle, ambitionne une revalorisation approfondie de son front de mer, vital tant pour les habitants que pour l'économie et le tourisme. S'étendant sur près de 2 kilomètres, ce site clé nécessite une vision intégrée et harmonieuse. La commune et la SOGEB, ont conjointement lancé en juin 2023 une consultation pour des prestations d'urbanisme visant à imaginer le futur visage du front de mer, la commune coordonnant le groupement de commande.

Les missions clés pour le cabinet d'urbanisme

Il devra organiser et concevoir les futurs espaces publics encadrant les grands projets publics projetés sur le front de mer, en accompagnant :

- 1. la construction d'un parking en silo**
 - Résoudre les problèmes de circulation et de stationnement estival et d'événements spéciaux.

- Un parking de 300 places, avec rooftop, adossé au Casino, nécessitant une intégration fluide avec le front de mer.

- 2. le réaménagement paysager de l'arrière-plage et du parking central**

- Repenser le parking central et son accès, crucial pour le centre-ville.
- Verdissement du parking.

- 3. le réaménagement de la panne centrale et construction d'un ouvrage portuaire nouveau**

- Modernisation du port de plaisance avec la gestion des interfaces ville/port.
- Destruction de la panne centrale et réaménagement des quais en centre-ville.

- 4. la construction d'un pôle nautique avec parking**

- Programmation pour un pôle nautique avec locaux d'activités et parking sur 2 niveaux.

- 5. le réaménagement paysager de l'esplanade Deferrari**

- Transformation du parking aérien Deferrari en un parc paysager.
- Déplacement du stade aux Grands Ponts.

Défis et Perspectives

Le cabinet d'urbanisme retenu devra concevoir une vision cohérente, liant les différents éléments du front de mer, du Casino de Jeux à la Corniche Bonaparte. Il devra répondre aux spécificités locales et harmoniser les différents linéaires existants. La tâche inclut également la planification des travaux pour l'esplanade Deferrari, pièce finale du front de mer, en coordination avec la corniche Bonaparte et le projet de pôle nautique.

Le recrutement de ce cabinet représente une opportunité pour Bandol de façonner son front de mer en un espace moderne, durable et intégré en cohérence avec le projet urbain de l'île de Bendor.



Mars &
avril
2024

Bandol
B.

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS



EN MARS A L'ESPACE JEUNESSE (places limitées, sur inscription 04 94 29 12 65)

Vendredi 1/03 :
Baz'art : un livre + un atelier
créatif, dès 5 ans.

Samedi 2/03 :
Ateliers "Yoga" par Laëtitia
des "Petits Koalas".

À 10h Baby yoga, atelier
parents/enfants pour 18
mois - 3 ans.

À 11h : Yoga enfants, de 4
à 6 ans.

Mardi 5/03, 10h
Ciné-mômes : un film à
découvrir ou redécouvrir !

Mercredi 6/03
Ateliers d'éveil musical
De 10h à 10h45 : pour les
enfants de 6 mois à 3 ans
De 11h à 11h45 : pour les
enfants de 3 à 5 ans.

Samedi 16/03, 10h.
Atelier Philo : "c'est
quoi le bonheur pour
toi?" Discussion à visée
philosophique pour
apprendre à penser par soi-
même (en lien avec le forum
des enfants). Dès 5 ans.

Mercredi 20/03 à 10h :
Atelier calligramme : dans
le cadre du printemps des
poètes "Dessine-moi un
poème". Dès 7 ans.

Samedi 23/03, à 10h :
Atelier flip-book, en lien
avec le festival du court-
métrage. Dès 8 ans.

**Vendredi 29/03 de 18h30
à 21h**
Soirée Jeux. Tout public,
dès 10 ans.

**Samedi 30/03, de 10h à
11h30**
Club de sciences par
l'association "Chercheurs en
herbe", de 6 à 12 ans.

02/03 à 20h

**Rencontre Basket- Ball
BBC VS Grenoble**

Gymnase municipal

03/03 à 18h

**Théâtre - Sherlock
Holmes et le mystère de
la vallée de Boscombe**

Théâtre Jules Verne
Tarifs : 15€ / 10€ / gratuit
moins de 12 ans



02/06

**Exposition des oeuvres de
l'artiste Benoit de Souza**

**Galerie Ravaisou & quai
de Gaulle**

01/03 à 6/03
**Exposition des artistes
Laura Conill et Chloé
Stenger «L'appel de la
mer»**
**Salle Pagnol, Maison
Tholosan**
Vernissage le vendredi 1er
mars à 18h

05 à 24/03
**Exposition de l'associa-
tion «La Terre en lumière»**

**Salle Pagnol, Maison
Tholosan**
Vernissage le mardi 5
mars à 18h

06/03
**Régate Club Multi-sup-
ports Jeunesse**

Baie de Bandol

07/03 de 17h à 19h

**Conférence UTL
Conférence « Cléopâtre »
par Geneviève Nihoul**

**Salle Pagnol - Maison
Tholosan**
Entrée libre

09/03 à 20h30

Concert Marie-Flore

Théâtre Jules Verne
Tarifs : 20€ / 17€ / gratuit
moins de 12 ans



13/03 de 10h30 à 12h

**Rencontre avec le maire
quartier Place Isidore
Brun**

14 à 17/03

**Foiling days et Bandol
Waszp Cup III**

Baie de Bandol

15 à 17/03

**Forum des enfants
d'aujourd'hui**
Organisé par l'association
Taoumé
Théâtre Jules Verne
Salle Pagnol
**Médiathèque Alfred
Kastler**

19/03 à 11h

**Cérémonie patriotique
"Journée nationale
du souvenir et de
recueillement en mémoire
des victimes civiles et
militaires de la guerre
d'Algérie et des combats
en Tunisie et au Maroc"**

Monument aux morts

20 à 27/03

**Championnat CDV 83
DÉRIVEURS**

Baie de Bandol

20 à 23/03

La fête du court métrage

Séances à partir de 18h30
Retrouvez le programme
sur bandol.fr

Théâtre Jules Verne

21/03 de 17h à 19h

**Conférence « Arts et
thérapie » par Valérie
Michel-Fauré**

**Salle Pagnol - Maison
Tholosan**
Entrée libre

23/03 à 20h

**Rencontre Basket-Ball
BBC VS Chambéry**

Gymnase municipal

27/03 de 10h30 à 12h

**Rencontre avec le maire
quartier Pierreplane**

29 à 31/03
**Championnat
International de
Méditerranée YOLE OK**

Baie de Bandol

30/03 ➡ 28/04

Expositions "Terres d'expression" et "le vase"
Vernissage le samedi 30 mars à 18h

Galerie Ravaisou – Hall Tholosan

30/03 ➡ 1/04



Marché des potiers
Quai du port



05/04 à partir de 20h30



Projection de films sur la
céramique

Théâtre Jules Verne

06/04 de 9h à 18h



Forum public

Théâtre Jules Verne

03 ➡ 10/04

Championnat CDV 83
optimist

Baie de Bandol

06 ➡ 07/04

Voile Handi
Voile nouveaux supports

Baie de Bandol

09/04



Spectacle tout Public -
«Prise de terre» par la
compagnie Le poisson
soluble

Auprès des scolaires à
partir de 14h30
Tout public à 19h

Théâtre Jules Verne
Tarifs : 15€ / 10€ / gratuit
moins de 12 ans

A L'ESPACE ADULTE
(Sur inscription au 04 94
29 12 56)

Tous les vendredis à 15h
(en l'absence d'autres
animations)

Ciné-Télé

Projection d'un film dans la
Micro Folie. Programmation
tous publics durant les
vacances scolaires

Les samedis 30/03 et
27/04 à 10h

Les Causeries du samedi
Échanges autour de coups
de cœur littéraires et
culturels

Le jeudi 21/03 à 16h
Conférence sur Nana
Moussouri et John William

Par Guy Créquie
À l'occasion de la
Journée internationale
pour l'élimination de la
discrimination raciale



Du 30/03 au 24/04

Exposition "Washi : du
mûrier au manga, l'art du
papier au Japon"
À l'occasion du 40ème
anniversaire du Festival
Bandol céramique.
Accompagnée d'une visite
guidée le vendredi 5 avril à
17h

Le vendredi 26/04 à 16h
Lecture en duo

Libre adaptation pour
une lecture à deux voix,
par Martine Steffann et
Françoise Gudet
"Tiré à part" de Jean-
Jacques Fiechter

ANIMATIONS POUR TOUS

Le vendredi 12/04 à 18h30
Soirée jeux de société
Animé par Kemu

fhr

1984
40
ANS
2024

FESTIVAL BANDOL CERAMIQUE

30/03 au 28/04



H. Rousseau

EXPOSITION TERRES D'EXPRESSION

30/03 au 28/04

Daphne CORREGAN
Benoît POULPARD
Hervé ROUSSEAU
Ule EWELT
Jean-François THIÉRION
Mia REFSLUND JENSEN
Camille VIROT



PROGRAMME

MARCHÉ DES POTIERS

31/03 et 01/04

PROJECTIONS DE FILMS

05/04 et 20/04

JOURNÉE PUBLIQUE

06/04

SPECTACLES & PERFORMANCES

09/04 et 27/04

EXPOSITION LE VASE

30/03 au 28/04

par Terres de Provence

Le printemps des potiers

30/03 à 20h

Rencontre Basket - Ball
BBC VS Ajaccio

Gymnase municipal



30/03 à 20h30

Bandol Jazz Club
SANSEVERINO & Big Sud
Théâtre Jules Verne

Tarifs : 20€ / 17€ / gratuit
moins de 12 ans

03/04

Journée "Terre de Jeux
2024"
Programme sur bandol.fr
Structures de la commune
et du CCAS

05/04 à 17h

Conseil municipal

Maison Tholosan
Entrée libre

10/04 de 10h30 à 12h

Rencontre avec le maire
Rues Madagascar et
Sénégal



17/04 de 10h30 à 12h

Rencontre avec le maire
Quartier Bois Maurin

20/04 à 20h30

Concert Bandol Jazz Club
avec Stephane Guillaume
et Big Sud

Tarifs : 15€ / 10€ / gratuit
moins de 12 ans
Théâtre Jules Verne



20/04

Régate Habitable « La
Bandolaise 4 »

Baie de Bandol

20/04 de 14h à 18h



Film d'animation "les
Démons d'argile" et ate-
liers

A partir de 7 ans
Salle Pagnol

24/04 de 10h à 12h et de
14h à 16h



Ateliers démo IKEBANA

Salle Pagnol

24/04 à 11h

Cérémonie patriotique
"Commémoration
annuelle du génocide
arménien de 1915"
Stèle du square Bir
Hakeim

13/04

Concert par la chorale
«Choeur Arménien de
Marseille Sahak
Mesrop»

À l'occasion de la journée
nationale de com-
mémoration du génocide
des Arméniens

15h à l'église de Bandol
18h Rassemblement
devant le monument

Tarifs : 10€ / gratuit
moins de 15 ans

13/04 à 20h

Rencontre de Basket-Ball
BBC Bandol VS Rhone
Sud

Gymnase municipal

15/04 à 17h30

Concert de Printemps
École de Musique

Salle Pagnol

17/04 à 16h30



Conférence "les
techniques animales et
l'évolution humaine"

Par Frédéric Joulian,
anthropologue

27/04 à 20h30



Théâtre Jules Verne

Tarifs : 15€ / 10€ / gratuit
moins de 12 ans



28/04 à 12h

Cérémonie patriotique
"Journée nationale du
souvenir des victimes
et des héros de la
déportation"

Monument aux morts

28/03 à 20h

Match BBC vs Terres
froides

Gymnase municipal

30/04 ➡ 20/05

Exposition Léa Monnier

Vernissage le Mardi 30
avril 2024 à 18h

Hall de la Maison
Tholosan

30/04 de 7H30 à 14H

Collecte de sang

Salle Pagnol de la Maison
Tholosan

Médiathèque
Alfred KASTLER

EN AVRIL

A L'ESPACE JEUNESSE
(place limitées sur
inscription 04 94 29 12 65)

Samedi 6/04

Ateliers d'éveil musical

De 10h à 10h45 : de 6 mois
à 3 ans

De 11h à 11h45 : de 3 à 5
ans.

Mercredi 10/04 à 10h :

Ciné-mômes : un film à
découvrir ou redécouvrir !

Vendredi 12/04, dès 18h30 :

Soirée jeux de société :

animé par Kemu. Chacun
amène de quoi grignoter !

Samedi 13/04 de 10h à
12h :

Café-parent : "Mieux
communiquer avec nos
enfants" animé par Magali
Quercioli, formatrice
en communication et
enseignante en PNL.

Mercredi 17/04 à 14h :

Ciné-mômes

Samedi 20/04 à 11h :

dans le cadre du printemps
des potiers, **Spectacle -**
atelier "la fille d'argile", par
la compagnie "Conte sur
moi". Dès 4 ans.

Mercredi 24/04 à 15h30 :

En partenariat avec l'UNICEF,
Atelier Ekomômes :
conte interactif écologique
par Messieurs Benhamou et
Patentreger inspiré de leur
ouvrage. Suivi d'un goûter
avec dédicace.

Samedi 27/04 à 10h30 :

en partenariat avec
l'UNICEF, **Comédie**
écologique Ekomômes
suivie d'ateliers sensoriels,
dès 8 ans. Suivi d'un goûter
avec dédicace.

Mardi 30/04 de 10h à
11h30 :

Club de sciences par
l'association "Chercheurs en
herbe", de 6 à 12 ans.



Avancées significatives sur le chantier d'entrée de ville

TRAVAUX

Depuis fin novembre 2023, le chantier de l'entrée de ville a connu des progrès notables, marquant une transformation majeure de la zone. Du côté des immeubles, les finitions sont désormais achevées, avec la réalisation du coulage de bétons désactivés, la pose de potelets et la mise en place de jardinières, à l'exception de la zone devant la plage du Grand Vallat, préservée pour assurer un passage piéton fluide.

Le square Bir Hakeim a également été métamorphosé, impliquant l'arrachage des lauriers roses, l'introduction de nouvelles plantations, des travaux de terrassement, et la mise en place de revêtements. Ces aménagements offrent un nouvel espace public accueillant et esthétique.

Côté mer, les travaux concentrent les efforts sur les réseaux enterrés, les terrassements, et l'abattage des palmiers malades. Les fosses, dotées d'un système anti-racinaire, ont été installées pour accueillir les pins parasols. La pose des bordures côté mer a débuté la dernière semaine de janvier, et le nouvel éclairage public, composé de candélabres modernes, a été installé pour illuminer la voie douce.

Le coulage du béton bouchardé de la voie douce est également en cours, garantissant un revêtement durable et esthétique pour les futurs

usagers. Une attention particulière est portée au linéaire précédant la Réserve, côté Est de la plage du Casino, où un mur de soutènement sera érigé à l'issue des travaux, complétant ainsi l'aménagement global.

La date de fin des travaux est confirmée pour fin avril 2024, promettant une entrée de ville métamorphosée, alliant modernité, fonctionnalité et esthétique. Les habitants pourront bientôt profiter d'un espace repensé et harmonieux, reflétant l'engagement en faveur du développement urbain durable.



Orientations budgétaires 2024 : investissements structurants et protection du contribuable

Le débat d'orientations budgétaires, présenté chaque début d'année, permet de faire un focus sur la situation financière de la commune et à tracer les grandes lignes de la politique qui sera menée jusqu'à la fin 2024. Il a été présenté en séance du conseil municipal le 26 janvier.

Les contraintes financières s'alourdissent

Crise sanitaire et économique, crise énergétique et sociale, accélération de l'inflation, : depuis quatre ans, de nombreux facteurs exogènes ont considérablement affecté les budgets communaux.

Cette année, fait notable, Bandol subit comme beaucoup de communes une baisse importante des recettes liées aux droits de mutation.

La hausse des taux d'intérêt a eu pour conséquence la diminution des transactions immobilières et ce ralentissement de l'activité dans l'immobilier entraîne mécaniquement une baisse des « droits de mutation à titre onéreux » (DMTO) appelés aussi « frais de notaire », perçus par la commune lors de l'achat/vente d'un bien immobilier.

C'est ainsi qu'il est attendu pour 2023 un produit de DMTO de 1 764 321 €, soit une baisse de 890 492 € (- 33,54%) par rapport à 2022.

Pour 2024, les projections font état de recettes de DMTO de 1 800 000 €.

Malgré toutes ces contraintes, Bandol grâce à sa gestion financière rigoureuse initiée depuis 2014 continue son programme d'investissement et préserve le contribuable bandolais d'une augmentation des taux d'imposition.

7 millions d'euros de travaux pour Bandol en 2024

La commune poursuit son programme méthodique d'investissements structurants pour redessiner et embellir la ville.

Au rang desquels, on peut noter la poursuite des travaux d'entrée de ville du Grand Vallat au Casino de jeux et la requalification de la rue Didier Daurat, la réfection et le réaménagement de chaussées (Alsace, Perrault, Ader, Mireille, Entrechaux, Bordeaux, Savoie...) mais aussi les aménagements paysagers de la place des Palmiers, des giratoires super U et Equinox.

S'agissant des bâtiments, il convient de relever, sans être exhaustif, les travaux de réfection et de rénovation thermique de la toiture du groupe scolaire Octave Maurel, la désimperméabilisation et la végétalisation de la cour de celui

de Bois Maurin, la réfection des sanitaires extérieurs de l'école Octave Maurel ou encore la restauration du kiosque à musique.

Par ailleurs, de nombreuses études seront menées notamment pour la création d'un parc paysager sur l'esplanade Defferari, tandis que le stade de football sera transféré sur le terrain des Grands-Ponts à l'entrée de l'autoroute, mais aussi pour la construction d'un parking en silo sur l'emprise communale située derrière le casino de jeux et d'un Centre de Santé qui apparaît aujourd'hui indispensable en raison d'une pénurie dramatique de médecins sur notre bassin de vie.

Impôts : 0 % d'augmentation des taux d'imposition

La commune n'augmentera pas les taux d'imposition sur les résidences principales. Ils resteront inchangés, sauf imprévu, jusqu'à la fin du mandat.

Cette sobriété fiscale est le fruit d'efforts intenses menés depuis 2014 dans la recherche permanente d'économies et dans la rationalisation des moyens humains, qui se traduit par une

baisse importante des effectifs communaux et par voie de conséquence une maîtrise absolue de la masse salariale.

Charges de personnel maîtrisées

Il convient de relever que le montant des charges de personnel en 2023 est très légèrement inférieur à celui de 2014 malgré la hausse annuelle mécanique du traitement des fonctionnaires en raison du glissement vieillesse technicité (GVT).

C'est ce "GVT" qui évalue la masse salariale liée au vieillissement et à l'avancement

de carrière des agents à effectif constant (avancements de grades et promotions internes [glissement] avancements d'échelons [vieillesse], titularisations des agents suite à la réussite à concours ou examens professionnels [technicité]).

Une dette maîtrisée pour protéger les générations futures: aucun emprunt en 2024

Le ratio de la capacité de désendettement restera en dessous de 8 ans dans le respect

de nos engagements de bonne gestion financière qui demeurent inchangés.

Les projections financières, malgré les incertitudes et les difficultés du moment, sont réellement bonnes pour l'année qui s'ouvre devant nous.

La stratégie financière initiée depuis maintenant 10 ans permet d'entamer 2024 avec des bases saines pour continuer à préserver les intérêts des contribuables locaux, garantir un service public toujours qualitatif et investir pour préparer l'avenir.

Les travaux à venir.

Bâtiments communaux

Travaux de réfection et rénovation thermique de la toiture du

groupe scolaire Octave Maurel	1 320 000 €
Restauration du kiosque à musique	450 000 €
Réhabilitation des sanitaires extérieurs de l'école Octave Maurel	100 000 €
Réalisation d'audits énergétiques	100 000 €
École Octave Maurel et gymnase municipal : amélioration des installations CVC	60 000 €
Réfection des sanitaires du gymnase municipal	50 000 €

Éclairage public

Mise en place de dispositifs d'abaissement de puissance	200 000 €
Tranche 3 : enfouissement des réseaux bd des Hirondelles, bd des Rossignols et av. des Mouettes	170 000 €
Réhabilitation de l'éclairage public du Parc du Canet	70 000 €

Voirie

Travaux d'élargissement du chemin de la Garduère	700 000 €
Rénovation des chaussées (Alsace, Perrault, Ader, Mireille, Entrechaux)	350 000 €
Phase 1 - Travaux de déploiement voie douce	250 000 €
Phase 2 - Requalification de la rue Didier Daurat	140 000 €

Espaces verts/Littoral

Aménagements paysagers : place des palmiers, giratoires super U et Equinox, jardin Renecros	430 000 €
Désimperméabilisation de la cour Bois Maurin - cour Oasis	420 000 €
Aménagement du sentier du littoral	136 000 €
Phase 2 - Aménagement digue Renecros	70 000 €
Aménagement jardinières et acquisition pots	50 000 €

Les actualités de l'école Octave Maurel

Les travaux de modernisation des sanitaires ont démarré

La ville a entrepris une rénovation majeure des sanitaires de l'école Octave Maurel afin de résoudre les problèmes d'évacuation dus à une trop faible pente des installations. La municipalité a saisi cette occasion pour moderniser l'ensemble des installations devenues désuetes.

Sous la gestion directe de la ville, les travaux ont englobé le remplacement des toilettes, des revêtements de sol, de la faïence et des cloisons. Une nouvelle couche de peinture a également été appliquée sur les murs. En outre, la transition vers des équipements plus contemporains a été opérée, avec le remplacement du sèche-serviette manuel par des sèche-mains électriques.

Parallèlement à ces améliorations, une attention particulière a été portée à l'accessibilité. Deux toilettes adaptées aux personnes handicapées ont été intégrées, une dans l'espace réservé aux filles et l'autre dans celui destiné aux garçons. Ces

travaux résolvent les problèmes d'évacuation et améliorent significativement le confort et l'accessibilité des sanitaires de l'école Octave Maurel, offrant ainsi un environnement plus moderne et fonctionnel pour les élèves.

Ces travaux se dérouleront pendant les vacances de février et de Pâques.

Démarrage du chantier de réhabilitation à l'été pour une sécurité renforcée et un projet durable

En octobre dernier, la désagrégation de la couche d'origine du plafond a entraîné la chute des faux plafonds du couloir de l'étage de l'aile Est de l'école Octave Maurel. Des investigations ont eu lieu afin de vérifier que le reste de l'école ne présentait pas de danger pour la sécurité des enfants et professeurs dans la poursuite des activités éducatives.

Suite à une phase de mise en sécurité et de relocalisation des enfants dans d'autres salles au rez-de-chaussée, un bureau d'études a été mandaté

par la ville pour réaliser des diagnostics approfondis et formuler un rapport avec des recommandations de travaux.

Après l'élaboration du cahier des charges, la phase de consultation a débuté afin de sélectionner des entreprises compétentes pour les travaux de réhabilitation. Prévus pour démarrer à l'été et s'étaler sur plusieurs mois, ces travaux concerneront les deux ailes du bâtiment. Ils seront réalisés par tranche en site occupé, évitant ainsi la délocalisation des enfants.

Profitant de cette occasion, la ville envisage d'adopter des pratiques plus vertueuses en améliorant l'isolation du bâtiment et en installant de nouveaux panneaux solaires. Ces initiatives contribueront à rendre l'école Octave Maurel plus éco-responsable et durable.

La municipalité exprime sa gratitude envers l'adaptabilité remarquable des équipes enseignantes tout au long de cette période, soulignant l'importance de la coopération pour garantir un environnement éducatif sécurisé et en constante amélioration.

Le bien-être des enfants au cœur de la pause méridienne : qualité des repas, convivialité et activités ludiques

La pause méridienne, également connue sous le nom de temps du midi, représente un moment crucial de détente dans la journée des élèves. L'équipe municipale, soucieuse du bien-être des jeunes résidents, s'engage constamment dans l'amélioration de la qualité du service proposé.

Les principales priorités de cette initiative sont les suivantes :

- Premièrement, la proposition de repas équilibrés et de qualité, visant également à favoriser une éducation au goût.
- Deuxièmement, l'équipe cherche à encourager la convivialité pendant les repas et à offrir aux enfants la possibilité de se détendre, que ce soit en participant à des ateliers et activités prévus ou simplement en s'amusant avec leurs camarades.

Une attention particulière est accordée à la qualité des repas servis, et dans cette optique, l'équipe municipale s'est engagée dans une démarche de labellisation. Depuis 2020, le service de restauration a atteint le niveau 1 du label Ecocert. Les menus élaborés sur place par l'équipe de production prennent en compte l'équilibre alimentaire, la



qualité des produits, la saisonnalité, et pour garantir une variété adaptée, des parents d'élèves élus et des membres du conseil des jeunes sont associés à la commission des menus pour des ajustements si nécessaire.

Chaque midi, les enfants sont sensibilisés au gaspillage alimentaire avec une étape obligatoire à la table de tri. Une réflexion est en cours pour valoriser ces déchets en collaboration avec le service environnement de la ville.

Au-delà des repas, une multitude d'activités est proposée avant ou après, comprenant judo, yoga, basket, lecture, échecs, musique, offrant ainsi à chaque enfant la liberté de participer ou non à ces activités, contribuant ainsi à leur bien-être global.



Expression libre du groupe d'opposition « Bandol ambitions »

Deux mises au point

1 - Autour d'une vieille ficelle

Dans le précédent numéro du magazine municipal la tribune du groupe majoritaire allègue au sujet de Marc Bayle : « Mais (M. Bayle) il n'a pas dit un mot lors de ce débat sur le PLU. On peut en logiquement supposer que son analyse était proche de la nôtre et nous nous en réjouissons ».

Comme ses autres collègues de l'opposition M. Bayle avait voté contre ce projet de révision du PLU. Et chaque groupe politique désigne librement son orateur principal.

Dans une démarche piteuse, le groupe majoritaire a essayé une sorte de triangulation politique, manœuvre consistant à aller piocher dans le programme de l'adversaire, à tenter le ramener dans son camp. Raté !

2- POUR UN URBANISME, sensible, végétal, respectueux des habitants et répondant au principe de construction de la ville sur la ville avec la création de logements accessibles aux plus jeunes et aux « classes moyennes ».

Pourquoi reclasser 50 hectares de zone UC-UD (emprise 25% espaces verts 40%) en zone UB (emprise au sol de 50% et espaces verts plantés de 21% (30%x70%) ?

Regardons la réalité du foncier : en beaucoup d'endroits actuellement classés

en UD, les parcelles varient de 400 à 700 m2.

Donnons un exemple : que va produire une parcelle de 500m2 en Zone UB :

- Démolition du bâti existant = **destruction de patrimoine architectural et végétal**
- Reconstruction possible de 510 m2 environ de surface habitable, soit 6 à 8 logements. il est probable que les projets comporteront en majorité un maximum de 7 logements permettant d'éviter à l'opérateur la création de logements sociaux en maintenant un prix au m2 important de 6000 à 13000 € le m2 ce qui est :
- **UNE NON REPONSE A L'OBJECTIF DE MIXITE SOCIALE**
- L'interdiction d'excavation de plus de 2m rend **IMPOSSIBLE LA CREATION DE PARKINGS SOUS SOL** pour les opérations de moins de 7 LOGEMENTS. Fleuriront donc en surface, à la place des espaces plantés, des parkings.

faces aussi importantes, dont la structure foncière est faite de petits terrains, vont à l'encontre de la mixité sociale, de la nécessité de végétalisation de la ville y compris dans les zones privées, des possibilités d'accès aux jeunes à l'habitat bandolais.

IL Y A D'AUTRES FACONS DE RECONSTRUIRE LA VILLE SUR LA VILLE: en passant de la zone UD à la zone UC qui permet :

- **LA NON DESTRUCTION DE L'EXISTANT**
- **LE MAINTIEN DU COUVERT VEGETAL EN MAJORITE**
- **LES EXTENSIONS avec création de logements de façon plus respectueuse de l'existant sans interdire les démolitions-reconstructions pour des bâtis dégradés et imposer dans ce dernier cas la réalisation partielle de parkings en sous-sol**

Si les centres de quartier ont besoin d'être renforcés, une approche fine des OAP concernées sans tracés abusifs de voirie ne tenant pas compte des habitants, s'impose, en précisant les surdensités nécessaires, propices à une véritable politique d'aménagement :

- en matière d'équipements publics et commerciaux de proximité,
- en matière de traitement des espaces urbains avec une végétalisation massive des espaces publics, et pas seulement en actant ponctuellement des espaces végétaux existants en bord de voie
- en créant des logements sociaux

Ce sont principalement dans les secteurs de la Gare, de la Peyrière, en haut du boulevard de Marseille, autour des centres de quartier existants que les zones UB sont pertinentes, que les densités peuvent être augmentées, que les OAP doivent être claires et volontaires en matière d'aménagement paysager et de logements sociaux avec au minimum 60% de logements répondant à la loi SRU.

Le centre de quartier de Pierreplane nécessite une densité moindre du point de vue de l'emprise, compte tenu de l'environnement pavillonnaire majoritaire.

Si la notion de perte de vue est d'abord individuelle, les notions de respect de patrimoine et de végétalisation sont du domaine de l'intérêt public et collectif.

Il est clair que les dispositions du PLU projeté sur des sur-

Expression libre du groupe majoritaire « Une vision d'avenir pour Bandol »

Monde numérique et folie des rumeurs locales

Les campagnes politiques ont montré au fil des 2 dernières décennies l'influence des réseaux sociaux. Le phénomène s'accompagne hélas, de vagues de rumeurs, plus fortes que dans le monde d'avant, vitesse et efficacité du numérique oblige.

Bandol n'y échappe pas, et nous constatons que pour certains, la campagne électorale de 2026 a déjà commencé, avec des messages qui apparaissent puis disparaissent au bout de quelques heures, avec des comptes anonymisés et des allusions destinées à instiller le doute.

Un exemple : récemment, pour tenter d'exister, un candidat putatif s'alarme d'une explosion imaginaire des cambriolages alors même que les données chiffrées du commissariat de Sanary montrent une baisse de 20 à 25% de plusieurs catégories de délits entre 2022 et 2023, dont... les cambriolages !

Il y en a évidemment toujours trop, mais il est impossible de parvenir à zéro délit sauf à mettre un policier dans chaque maison. Cela n'empêche pas nos polices municipales et nationales de travailler sur ces questions, et l'amélioration de leur coopération a conduit à des félicitations officielles pour notre centre de surveillance urbain concernant les interpellations permises par notre principal opérateur de vidéosécurité. Du concret qui là encore s'oppose à la rumeur voulant que les caméras à Bandol ne fonctionnent pas ou ne servent à rien.

Derniers cas signalés, le réaménagement du front de mer, en particulier dans le quartier de l'actuel stade Deferrari, donne l'opportunité à certains d'affoler le large public associatif qui bénéficie d'installations dans ce périmètre.

Que les choses soient claires :

- les projets pour cette zone maintiennent les boulistes sur les terrains de pétanque devant le port, et la carte postale provençale (et le plaisir de tous, joueurs et spectateurs) se poursuivra dans ce lieu privilégié (et en plus avec un kiosque à musique rénové).
- les tribunes du stade survivront au déménagement du club de foot sur le site des grands-ponts
- Conséquence directe, les salles dédiées aux associations, nombreuses, de la danse à L'OMCAL, seront maintenues dans leur utilisation, et elles profiteront même d'une modernisation de cet ensemble architectural, voulue dans le projet.
- Mieux encore, la capacité associative de ces tribunes, surtout des salles à l'arrière, va augmenter : le transfert du club de football vers le nouveau stade va libérer leurs installations qui pourront bénéficier à d'autres associations.

Et quand l'opposition, menée par un ancien préfet dénonce le PLU en cours de révision qui aurait tous les défauts de la terre, le préfet du Var en exercice souligne au contraire qu'il y a un « équilibre des opérations » et évoque la « maturité de l'équipe ». Sur ce sujet également, les rumeurs vont bon train, et nous reviendrons en détail sur le sujet.

Ces rumeurs sont inévitables, puisqu'elles servent ceux qui ont un intérêt direct à les propager. Les 2 années qui viennent en promettent beaucoup. Le maire avait démarré son parcours politique par la création d'une association "Vigilance et Vérité à Bandol", des mots qui sont plus que jamais d'actualité.

<https://jeanpauljoseph.fr/>



Carnet

NAISSANCES

ARNAUDO Saori	06/12/2023
CIAGLO Kayliana, Charlotte, Léa	10/12/2023
GUILBERT Livio, Anthony, Régis	06/01/2024
NIANG Aïssata	03/01/2024
RAYNFELD	
Eleonore, Solange, Tamara	05/12/2023
THERY Manny, Francis, Claude	06/12/2023

MARIAGES

LEUBA Pascal, Bernard, Pierre, André	
ASSET Elsa, Marguarita	27/12/2023
MARY Axel, Louis, Gilles	
DE LOS HERAS	
Manon, Carmen, Emmanuelle	09/12/2023

DÉCÈS

ALLIONE	
Roseline, Joséphe, Paule	10/12/2023
ASPINALL David	18/12/2023
BARET	
Régine, Madeleine, Nicole	09/01/2024
BECTARD Brigitte, Marlène	
épouse KINCES	20/12/2023
BILGER Denis, Albert, André	16/12/2023
BOUILLET Léon, Michel	04/01/2024
BRIAND Marie-Thérèse	
veuve LE CŒUR	26/12/2023
DABIT Charles, Jean	20/01/2024
DAVIDOVIC Robert, Alexandre	17/01/2024

DUFFAU Emile, André	08/01/2024
FOUILLEN Lucienne	
veuve MANOÏL	09/12/2023
GILLOUX Madeleine, Delphine	
veuve PETRARCA	06/01/2024
GIRAUD Geneviève, Marie, Louise, Josephine	
veuve MUSSET	09/12/2023
HUSSON	
Eugène, Charles, Gabriel	29/12/2023
JANIN Marie-Christine, Yvette, Lucie	
épouse JACQUAND	18/01/2024
LEHURAU Yves	26/12/2023
LEPELTIER	
Gilbert, Pascal, Daniel	02/01/2024
LUGHERINI Jacques, Elie	27/12/2023
MARÇAIS Claude	11/01/2024
LEPELTIER	
Gilbert, Pascal, Daniel	02/01/2024
LUGHERINI Jacques, Elie	27/12/2023
MERMET Bernard	13/01/2024
MOULARD Jacqueline, Juliette, Léone	
veuve CORADDUZZA	29/12/2023
OBSCUR	
Antoine, Marius, Raymond	22/12/2023
POVEDA Micheline, Marie-Jeanne	
veuve GALLOIS	18/01/2024
PREBOIS Jean-Claude, André	05/12/2023
REUILLON Charlette, Marie, Louise	
veuve POULAIN	17/12/2023
ROVELLO Yves, Antoine	16/12/2023
SOLER Damien	08/01/2024
TEISSÈDRE Jeanine, Christiane	
veuve BOSCHER	10/12/2023
VANLIAN Haig	10/01/2024

Bienvenue aux professionnels

HAR' VIE

CENTRE DE BIEN-ÊTRE

MURIEL ET ROGER WILLIER LE BOT

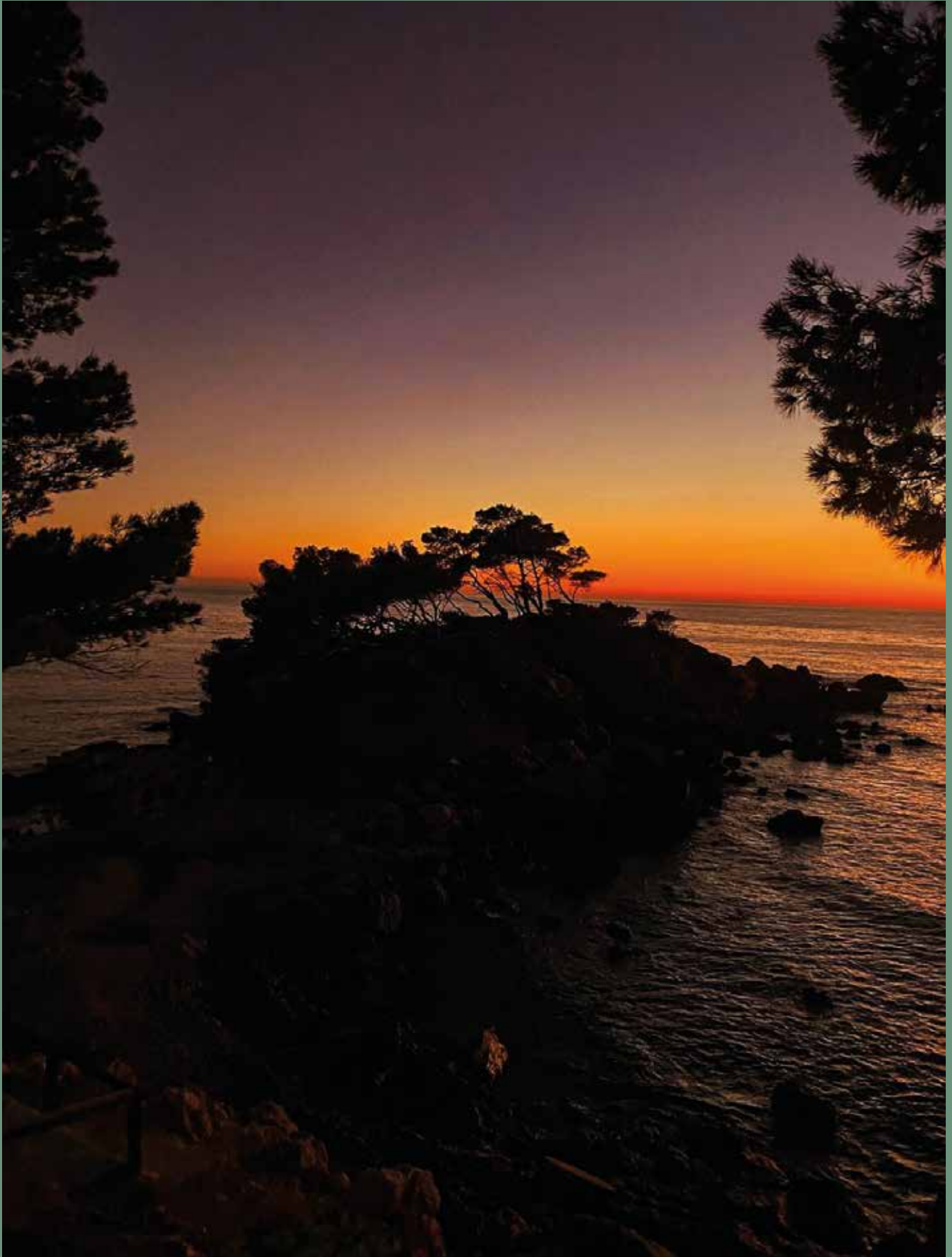
228 RUE PAUL CÉZANNE

<https://www.centredebienetrebandol.com>

krystalide83@gmail.com

06 46 77 29 24 ou 06 25 55 28 95

Directeur de la publication : Jean-Paul Joseph - Conception graphique : Service Communication / Impression : SIRA - Dépôt légal 25 septembre 2003 - Ne pas jeter sur la voie publique - Prise de rendez-vous avec les élus : 04 94 29 12 49 / Standard de la mairie : 04 94 29 12 30 - Le journal municipal, mode d'emploi : trimestriel / 7 000 exemplaires / Publipostage / Points de dépôts - Reportages et informations sur la vie bandolaise / Comprendre l'action municipale Retrouvez-nous sur bandol.fr et sur facebook et instagram @villedebandol



BANDOL VU PAR VOUS

**Partagez vos plus belles photos sur #bandol
Ce mois-ci photo de @madameminicci**

BANDOL

fait sa Dolce vita

Village italien

Du 16 au 20 mai
de 10h à 21h*

Quai du port



*lundi 20 de 10h à 19h

- GASTRONOMIE
- ARTISANAT
- ANIMATIONS

